

CPTS'O : Compte rendu réunion de BUREAU du 02/04/2024

Présents :

A.L.FLEURET-JAUMEAU, coprésidente

C.LETOUZE, coprésidente

V.AUROUX, trésorière

C.DABIR, secrétaire adjoint.

Salariées : Sylvie Mathiaud, Marie-May Forêt, Margaux Ducroux

Excusée : C.PERROT, secrétaire

1) **COMPTE-RENDU du Bureau du 13.02.24** : validé à l'unanimité

2) **SAS 45, ADHESION INTERCPTS 45** : le SAS 45 se met en place progressivement à partir du 2 avril 24, fonctionnant sur l'organisation expérimentale des SNP de la CPTS'O dans un premier temps, les territoires des autres CPTS du département devant s'intégrer progressivement. Suite à des recrutements, les nouvelles OSNP, au nombre de sept, prennent leur fonction. Il faudra être vigilant sur leur efficience.

La CPTSO continuera de fonctionner avec MEDAVIZ. En plus du 15, un numéro unique commun aux CPTS, le 116-117 va être mis en place, nous permettant de récupérer notre 07... Les SNP du Larry à Olivet commencent à fonctionner, avec des plages de 8h à 24h, 7 jours sur sept. Il y a donc un risque de diminution de la demande de SNP pour la CPTS'O. Il faudra donc envisager :

- ✓ D'ouvrir une ligne 02.38..... en lien avec notre box orange
- ✓ De basculer notre 02.38..... sur le secrétariat téléphonique de Tours

pour les plages horaires réservées aux patients chroniques sans médecin traitant.

Le problème du SAS étant réglé, il paraît opportun de travailler avec les autres CPTS sur les autres sujets communs et de formuler une demande d'adhésion à l'Inter CPTS 45.

Un courrier de demande d'adhésion sera rédigé et présenté au Bureau pour validation, puis expédié en RAR à la présidente de l'Inter Cpts avec copie à Mme DUPONT de l'ARS. Les présidentes solliciteront des membres de la CPTS'O pour nous représenter au sein de l'Inter

CPTS 45. La représentation des CPTS à la CME du CHU sera à discuter, car il serait logique qu'elle nous incombe.

3) ASSEMBLEE GENERALE de la CPTS'O :

la date du 27 juin 2024 est retenue, avec accueil à partir de 19h15 et début de l'AG à 20h00
Accord pour réserver l'espace « Chantemelles » à Ingré : coût 1800 € la soirée

4) SITE INTERNET :

Cet outil est porté par le groupe de travail communication

La CPTS'O accueille une stagiaire en communication à partir du 12 avril jusqu'au 28 juin.

Elle aura pour mission :

- De développer la communication interne et externe de la CPTS'O :
 - ✓ Réorganiser nos pages sur les 2 réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn)
 - ✓ Création d'une page sur Instagram
 - ✓ Collaborer à la création de support de com pour notre site internet
 - ✓ Créer ou faire évoluer des affiches de nos actions en cours ou à venir
 - ✓ Créer une vidéo de nos locaux
 - ✓ Participer à la logistique de notre AG (recherche de goodies)

5) MACAQ :

Logiciel de gestion qui sera installé le 11 avril.

6) RV avec Mme Stéphanie RIST :

Madame la députée a exprimé le désir de rencontrer la CPTSO. Date à fixer.

La rencontre a eu lieu le 13 mai à 17h30 dans les locaux de la CPTS'O en présence des 2 co-présidentes et de la coordinatrice.

7) DEMISSION :

Stéphanie BACHY a présenté officiellement sa démission du CA pour raisons personnelles.

8) REFERENTS des GROUPES de TRAVAIL :

Information d'ordre général :

- un groupe de travail ne peut être constitué d'une personne seule.
- un PS salarié ne peut être indemnisé que s'il a un statut d'auto-entrepreneur
- un auto-entrepreneur dont le seul client serait la CPTS fait courir le risque que l'URSSAF requalifie son action en salariat avec nécessité que la CPTS'O doive payer les cotisations salariales.

Point sur les référents GT et proposition de réorganisation :

GT IDEL : valises de téléconsultations : F.SAINT-RUF et C.PERROT

GT DECOUVRIR SON DOS : A.PINCANT

GT COMMUNICATION : P.BOUILLON et A.PINCANT (le forfait sera versé pour moitié à chacun)

GT ASTREINTES KINE : N.POQUET

GT SNP-SAS-ACCES MEDECIN TRAITANT : C.LETOUZE

GT GESTION de CRISE : C.DABIR

GT ACCOMPAGNEMENT des PROFESSIONNELS de SANTE : L.CHALEIX

GT QUALITE et PERTINENCE des SOINS : AL FLEURET – JAUMEAU

GT SEVRAGE TABAGIQUE : P.BARDON

GT INSUFFISANCE CARDIAQUE : O.GENEE et P.BARDON (nécessité d'avoir un point de situation avec le Dr Genée pour son implication dans ce GT)

GT PREVENTION des CANCERS : ~~V.AUROUX~~ P. PARDON

Suite au dernier CA, Parvine Bardon souhaite conserver Prévention des cancers

GT PERINATALITE : Quatre responsables pour plusieurs groupes, à définir entre eux

Vulnérabilité en périnatalité : B.NORMAND et N.RENON

Sorties de maternité : M.CHERADAME

Diabète gestationnel : E. du ROUCHET

Deuxième recours et télémédecine : E. du ROUCHET

Suite à la démission de M Chéradame à la suite du dernier CA (18/04/2024), un point de situation sera organisé avec le Dr Du Rouchet afin de redéfinir les GT en périnatalité

9) INDEMNISATIONS :

REFERENT : 1000 euros par an, réglés en deux fois : juin et décembre. Si deux référents sur un même groupe, partage de l'indemnité par moitié.

REUNIONS DE TRAVAIL DU GROUPE : les réunions doivent comporter au moins deux personnes ; compte-rendu et feuille d'émargement à fournir au secrétariat. Elles peuvent être organisées en présentiel ou en visio

Indemnisation 50 euros de heure, y compris pour le référent.

Quel que soit le statut (membre du CA ou non), l'indemnité est de 50 euros de l'heure.

Un auto-entrepreneur présente une facture.

Un libéral présente :

- ✓ Une note d'honoraires sur laquelle est précisée indemnité pour perte de ressources (participation au bureau et au CA)
- ✓ Rémunération de participation à mission de service public (groupes de travail)

Pour tous les intervenants, indemnisation :

une journée (sept heures) en semaine = 500 €, le dimanche 600 €

une demi-journée (3 heures) en semaine : 250 €, le dimanche 300 €

une soirée : 250 euros.

Remboursement des frais km sans abattement si l'intervenant est hors territoire de la CPTS'O

Remboursement des frais km avec abattement de 20 kms si l'intervenant est sur le territoire de la CPTSO